

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 14 février 2024

Date de convocation : 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 février à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD - Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE à partir de la délibération 02 – Jean-Marie GRIMAUD – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Joseph LIARD sauf à la délibération 10 – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU - Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSÉS : Jean-Louis LAUNAY - Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT de la délibération 01 à 08 et de la délibération 10 à 17

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Elodie BRANGER - Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN sauf à la délibération 12

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 29 à la délibération 01 – 30 de la délibération 02 à 08 - 29 de la délibération 09 à 10 – 30 à la délibération 11 – 29 à la délibération 12 – 30 de la délibération 13 à 17 – 29 de la délibération 18 à 44

Nombre de conseillers votants : 35 à la délibération 01 – 36 de la délibération 02 à 09 – 35 à la délibération 10 – 36 à la délibération 11 – 35 à la délibération 12 - 36 de la délibération 13 à 28 – 35 à la délibération 29 – 36 de la délibération 30 à 44

Pouvoirs :

Angélique RICHARD avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD sauf pour la délibération 29

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Philippe ALBERT avait donné pouvoir à Jean-Louis LAUNAY

Stéphanie PELTIER avait donné pouvoir à Hélène POINGT-GASKA

Alexandra BEAUNÉ avait donné pouvoir à Landry RONDEAU

Nicolas GRELET avait donné pouvoir à Bénédicte GARDIN

Était excusée :

Angélique BOISSELEAU

Secrétaire de séance : Magali LOISEAU

- **44. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET RESTAURATION DES BENEVOLES DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU PAYS DES HERBIERS – MISE A JOUR DE LA LISTE DES BENEVOLES** – Rapporteur : Patrick MANDIN

Les bénévoles des bibliothèques du Pays des Herbiers peuvent être amenés à effectuer des déplacements avec leur véhicule personnel dans le cadre de leurs activités du réseau (formation, journée départemental, achats en librairie, ...).



Des départs et des arrivées au sein de chaque équipe de bénévoles ayant eu lieu l'année précédente, il convient de mettre à jour la liste de bénévoles.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de bien vouloir autoriser le remboursement de leurs frais de déplacement et de restauration aux bénévoles dont la liste est annexée à cette délibération.

Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu l'avis favorable de la commission Famille / Jeunesse / Culture du 24 janvier 2024,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 7 février 2024,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- abroger la délibération n°35 du 15 février 2024,
- valider le remboursement des frais de déplacement et de restauration des bénévoles des bibliothèques du Pays des Herbiers, listés en annexe de la présente délibération, dans les conditions d'indemnisation aux agents,
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer toutes les pièces à intervenir.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Magali LOISEAU,
Secrétaire de séance



21 FEV. 2024

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le : 21 FEV. 2024

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président

